

PLAN DE DEVELOPPEMENT DU MASSIF FORESTIER DE LA MONTAGNE THIernoISE

Afin d'aider les propriétaires de parcelles boisées à mieux gérer leur patrimoine et à vendre plus facilement leurs coupes de bois, le CRPF (Centre Régional de la Propriété Forestière d'Auvergne), et la Communauté de Communes (CCMT) ont lancé en mai 2004 un Plan de Développement de Massif (PDM) sur le territoire de la Montagne Thiernoise.

Premier PDM à avoir été mené en Auvergne, il est reconduit pour trois ans à compter de juillet 2006. Le Conseil Général du Puy de Dôme qui finance 60 %, a souhaité poursuivre cette action. Le CRPF et la Communauté de Communes interviennent à hauteur de 20 % chacun.

BILAN DES ACTIONS MENEES DEPUIS PLUS DE QUATRE ANS :

ETUDES :

- ✓ Inventaire complet des 11 000 ha de bois du territoire,
- ✓ Utilisation des photos aériennes,
- ✓ Etude de terrain précise,
- ✓ Diagnostic des atouts et contraintes du massif forestier,
- ✓ Connaissances des peuplements forestiers,
- ✓ Evaluation des volumes de bois mobilisables,
- ✓ Identification de la desserte forestière,
- ✓ Etat des lieux du morcellement de la propriété,
- ✓ Bilan des documents de gestion durable,
- ✓ Recensement des utilisateurs du massif forestier,
- ✓ Liste des acteurs économiques du territoire.

ANIMATIONS :

- ✓ Création d'une association de propriétaire,
- ✓ Elaboration d'un comité de pilotage du projet,
- ✓ Mise en place d'un guide de pratiques sylvicoles,
- ✓ Elaboration de chantiers témoins,
- ✓ Organisation de réunions d'information,
- ✓ Mise en place de formations à destination des propriétaires de bois,
- ✓ Communication sur l'activité forêt- bois,
- ✓ Action sur les boisements résineux gênants,
- ✓ Montage de dossiers de subvention,
- ✓ Conseils individuels pour les propriétaires.

PROJETS 2009

Le groupement des sylviculteurs de la Montagne Thiernoise :

Association de type « Loi 1901 » regroupant les habitants et les propriétaires de bois de la Montagne Thiernoise. Les propriétaires peuvent ainsi se former ensemble, échanger leurs expériences et idées, avoir des projets en commun (réunions d'informations, visites de forêts, voyages d'études...) Cotisation 10 €.

- ☞ Sortie sur le thème des gros bois le 20 mars : visite d'une scierie et d'une forêt de douglas,
- ☞ Voyage dans le Morvan les 12 et 13 juin : visite d'une grosse unité de sciage et pépinière, régénération naturelle ...
- ☞ Visite en septembre d'une usine à granulés,
- ☞ Participation à la fête de la chasse de PuyGuillaume en juin, à la fête de la Communauté de Communes en octobre, organisation d'une soirée débat en décembre...

Venez nous rejoindre !

Christian FERRIER, président - 39, rue Gabriel Marc 63190 LEZOUX - 06.64.94.98.42

Les réunions d'information :

Des réunions thématiques seront organisées sur des parcelles de propriétaires forestiers et ciblées sur leurs problématiques : transmission d'un patrimoine le 3 avril et renouvellement des peuplements le 24 avril.

La voirie forestière

La Communauté de Communes a pris la compétence voirie sur 25 Kms de routes empierrées. Actuellement, 3 kms de routes empierrées sont en cours de finition sur la commune d'Arconsat. 4, 5 kms de pistes forestières sont en cours de réalisation sur Celles sur Durole, Palladuc et St Victor Montvianeix.

Pour tous renseignements :

Caroline BRUYERE, 06.62.28.86.96 ou 04.73.51.88.23 (mardi matin)

Maison de la Communauté de Communes- Pont de Celles- 63250 CELLES SUR DUROLLE 04.73.51.89.93

Christophe CASTANIE, 04.73.51.88.25

Pascal FARGE, 06.62.34.34.75 ou 04.73.98.71.16- CRPF AUVERGNE- BP 104 Marmilhat- 63370 LEMPDES